COMMISSION DE LA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMISSÂO DA CEDEAO

**Département de l’Agriculture, de l’Environnement et des Ressources en Eau**

**Accélérer la mise en œuvre de l’ECOWAP/PDDAA**

**Offensive régionale de la CEDEAO pour la promotion des chaines de valeur du lait local en Afrique de l’Ouest et au Sahel**

**Note de présentation et agenda de la Vidéoconférence ministérielle de validation de ses orientations et instruments de mise en œuvre**

**Abuja 21 Décembre 2020** **à partir de 9 H 00 GMT**

Novembre 2020

# I. Contexte et justification

1. Depuis sa création en 1975, la Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest a ouvert de nombreux chantiers à l’effet de promouvoir l’intégration régionale dans de nombreux domaines, principalement dans ceux de la politique et de l’économie.
2. Le traité révisé de 1993 a insisté sur la nécessité d’engager des politiques sectorielles dans tous les domaines et surtout dans ceux du commerce et de l’agriculture. Ces deux secteurs sont considérés comme cruciaux pour relancer l’économie de la région, qui ployait alors sous les effets des politiques d’ajustement structurel enclenchées dans les années 80 et 90, en réponse à la crise multidimensionnelle dont les Etats étaient alors confrontés.
3. C’est dans cette perspective, qu’en cohérence, avec la déclinaison régionale du Programme Détaillé de Développement de l’Agriculture Africaine (PDDAA) volet agricole du NEPAD, et consécutivement à l’historique engagement des chefs d’Etat et de Gouvernement de Maputo en 2003, la CEDEAO s’est dotée en 2005 d’une politique agricole régionale. Conçue de façon participative et inclusive, l’ECOWAP est considérée comme le cadre de référence des initiatives qui adressent le développement du secteur agro sylvo pastoral et halieutique, alimentaire et nutritionnel de la région.
4. Il est mis en œuvre à travers, non seulement un dispositif institutionnel innovant qui distingue nettement des organes de pilotage politique, de ceux de concertation et d’exécution technique, mais de deux principaux instruments : les programmes nationaux d’investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) et le Plan régional d’investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN) . Ce dernier instrument vise à organiser la coopération entre les Etats pour lever les goulots d’étranglement qui se dressent dans le processus de développement.
5. Le PRIASAN permet aussi de définir les orientations stratégiques du développement que porte la vision de développement du secteur agricole, précise les axes prioritaires d’investissement. Depuis la première génération des PNIASAN, la région a retenu cinq produits stratégiques à promouvoir pour la sécurité et la souveraineté alimentaires des populations. Ces produits qui ont été retenus en raison de leur potentiel de développement, d’une part, du rôle majeur qu’ils jouent dans la sécurité alimentaire de l’autre, et enfin de leur impact sur la dépendance alimentaire concerne, au titre des céréales, ***le riz et le maïs,*** des racines et tubercules, ***le manioc***, des produits animaux, la ***viande et le lait***.
6. La région s’est donnée pour ambition de développer des initiatives d’envergure régionale, dites offensives, sorte de cadre de référence pour encadrer la promotion de ces produits aux fins (i) d’exploiter au mieux leur potentiel, (ii) de réduire, voire mettre fin à la dépendance régionale et (iii) assurer et garantir la sécurité, voire la souveraineté alimentaire des populations ; en un mot, contribuer au renforcement de leur résilience.
7. Après l’offensive riz, adoptée en Novembre 2015 lors d’une table ronde régionale avec les partenaires au développement, la CEDEAO a lancé en 2017, à la suite de la validation des PNIASAN de seconde génération, le processus de formulation des documents stratégiques de l’offensive régionale pour la promotion des chaines de valeur du lait local et de son programme prioritaire d’investissement.
8. La stratégie régionale compte concentrer ses interventions dans quatre axes*: (i)* améliorer la productivité des races locales, (ii) améliorer la collecte et la transformation du lait local, (iii) améliorer l’accès au marché des produits laitiers locaux et (iv) promouvoir un environnement favorable à la promotion des chaines de valeur de lait local.
9. Le programme prioritaire d’investissement s’appuie sur ces orientations stratégiques pour proposer des actions qui tirent leur essence des expériences vécues tant par les acteurs socioprofessionnels, que par les Etats et le secteur privé. Par cette démarche la CEDEAO voudrait mettre à l’échelle les bonnes pratiques et massifier les résultats à moyen et long termes. Pour ce faire en validant la stratégie et le PPI, les recommandations faites à la CEDEAO étaient de faciliter:
   1. la déclinaison nationale de la stratégie et du programme prioritaire d’investissements ;
   2. la mise en œuvre des projets pilotes portés par les acteurs, y compris ceux portés par des groupes de pays.
10. Dans ce cadre les pays et le secteur privé régional ont défini de manière participative et inclusive des plans d‘actions prioritaires pour leur contribution à la mise en œuvre de l’Offensive régionale pour la promotion du lait local.

# II. Objectifs et résultats attendus de la vidéoconférence ministérielle du 21 Décembre 2020

1. La vidéoconférence du 21 décembre 2020 a pour objectif général la validation des documents cadres de l’Offensive régionale de la CEDEAO pour la promotion des chaines de valeur du lait local en Afrique de l’Ouest et au Sahel.
2. En termes spécifiques, il s’agit de valider :
   1. Le document de stratégie qui fixe les orientations, les axes d’intervention et la démarche d’intervention ;
   2. Le programme régional prioritaire d’investissement dans les chaines de valeur du lait local, en Afrique de l’Ouest sur la période 2020-2030 ;
   3. L’approche de mise en œuvre au niveau national à travers des plans d’investissements quinquennaux.
3. Les résultats attendus de la vidéoconférence ministérielle du 21 Décembre 2020 sont que les Ministres en charge de l’élevage et des productions animales dans les pays membres de la CEDEAO, élargis à la Mauritanie et au Tchad, ont validé : (i) la finalité et les orientations de l’Offensive régionale ; (ii) le programme régional prioritaire d’investissement dans les chaines de valeur du lait local; (iii l’approche de mise en œuvre au niveau national à travers des plans d’investissements quinquennaux

# III. Participants

1. Les participants à la vidéoconférence ministérielle du 21 Décembre 2020 sont les Ministres en charge de l’élevage et des productions animales des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d’Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo. Participent également à la vidéoconférence les Commissaires en charge de l’élevage et des productions animales de la CEDEAO et de l’UEMOA, le Secrétaire Exécutif du CILSS, le Directeur Exécutif du CORAF.
2. Sont invités à la vidéoconférence à titre d’observateurs, des représentants : (i) du Groupe du secteur privé régional (centres de collecte, industriels et mini-laiteries); (ii) des OPR, associations régionales et ONG actives dans les chaines de valeur lait local ; (iii) des agences de coopération et institutions bancaires.

# IV. Agenda indicatif de la vidéoconférence

16. La visioconférence se déroulera en quatre sessions :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Horaires | Activités | Responsable |
| Session 1 : Ouverture, présentation des objectifs, résultats attendus et agenda de la vidéoconférence | | |
| 8h30-9h | **Connexion des participants** | **CEDEAO** |
| 9h-9h30 | **Cérémonie d’ouverture**   * **Mots de bienvenue du Commissaire chargé du Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO** * **Allocution d’ouverture du Ministre en charge de l’Elevage et des Productions Animales du Ghana, Président de séance** | **Maitre de Cérémonie** |
| 9h30-9h45 | * **Présentation des objectifs, résultats attendus et agenda de la réunion** | **CEDEAO** |
| Session 2 : Présentation et discussion des orientations et instruments de mise en œuvre de l’Offensive régionale | | |
| 9h45-11h00 | **Présentation et discussion des orientations et instruments de mise en œuvre de l’Offensive régionale de la CEDEAO pour la promotion du lait local en Afrique de l’Ouest et au Sahel** | **Présidence : Ministre en charge de l’Elevage et des Productions Animales du Ghana**  **Présentateur : CEDEAO**  **Discutant : Ministres** |
| Session 3 : Présentation et discussion des propositions et attentes des pays et du secteur privé régional | | |
| 11h00-13h00 | **Présentation plans d’actions prioritaires et attentes vis-à-vis de la CEDEAO :**   * **Benin** * **Burkina Faso** * **Cabo Verde** * **Côte d’Ivoire** * **Gambie** * **Ghana** * **Guinée** * **Guinée Bissau** * **Liberia** * **Mali** * **Mauritanie** * **Niger** * **Nigeria** * **Sénégal** * **Sierra Leone** * **Tchad** * **Togo** * **Groupe secteur privé régional** * **Groupe campagne mon lait est local** * **Témoignage des grands groupes laitiers engagés dans la transformation du lait local** | **Présidence : Ministre en charge de l’Elevage et des Productions Animales du Ghana**  **Présentateurs : Pays et groupe secteur régional**  **Modérateur : CEDEAO** |
| 13h00-14h00 | **Discussions sur les plans d’actions prioritaires pays et secteur privé** | **Présidence : Ministre en charge de l’Elevage et des Productions Animales du Ghana**  **Modérateur : CEDEAO**  **Discutants : Ministres et invités** |
| Session 4 : Conclusions générales et clôture de la réunion ministérielle | | |
| 14h-14h30 | **Conclusions générales de la réunion et clôture** | **Présentation des conclusions générales de la réunion : CEDEAO**  **Allocution de clôture de la réunion : Ministre en charge de l’Elevage et des Productions Animales du Ghana** |